

Pourquoi trier ?

éviter l'enfouissement systématique des déchets,
les valoriser,
économiser de l'énergie et des ressources naturelles non renouvelables (exemple : 1 tonne de plastique recyclé = 650 kg de pétrole brut économisé). retrouvez d'autres exemples grâce à l'application e-tonnes sur le site Eco-emballages,
créer des emplois.
TRIER POUR RECYCLER



Consignes de tri

Trois conteneurs différents sont à votre disposition sur chaque point d'apport volontaire :

- Le conteneur Emballages (bande jaune) destiné à recevoir : bouteilles et flacons en plastique, boîtes métalliques, briques alimentaires, cartonnettes.
- Le conteneur Journaux, revues, magazines (bande bleue) destiné à recevoir : revues, journaux, prospectus, catalogues, enveloppes, papiers.
- Le conteneur Verre mélangé (bande verte) destiné à recevoir : pots, bocaux, bouteilles colorés ou incolores bien vidés.

Pour plus de renseignements, vous pouvez nous contacter au 03.85.28.28.72 ou par mail à l'adresse suivante ccpc@laclayette.fr

Que deviennent mes emballages triés ?

Le verre

Le verre est collecté par l'entreprise SORECA. Il est lavé, transformé en calcin et redevient emballage. Le verre se recycle à 100 % et à l'infini...

Les journaux, revues et magazines (JRM)

Les JRM sont collectés par l'entreprise VEOLIA PROPLETE et sont acheminés vers le centre de tri de DIGOIN . Il redeviennent papier. 1 tonne de papier recyclé économise 2,5 tonnes de bois

Les emballages

Les emballages eux aussi sont collectés par VEOLIA PROPLETE et acheminés au centre de tri de DIGOIN .
Chaque matière (plastique opaque : PEHD, plastique transparent : PET, acier, aluminium, brique

alimentaire, cartonnets) sont vendue afin d'être valorisées.

<http://www.valorplast.com>